

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

NOVEMBRE 2015



Vidéoprotection :
faire de la sécurité une priorité

www.beaumont63.fr

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
04 73 26 66 68
Police municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
04 73 15 15 93
les 6 Collines (CCAS)
04 73 92 12 47
Direction de l'animation de la cité
04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Déchetterie - 04 73 44 97 26
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
et dimanche de 9h à 19h. Fermée
les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
collecte sélective, biodéchets, enlè-
vements des encombrants Service
environnement Clermont
Communauté 04 73 74 31 00
ÉDUCATION
Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
• Maternelle 04 73 27 11 29
• Élémentaire 04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
« La Chaîne des Puys - Beaumont »
30, chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
Permanence le mardi de 9 h à
11 h 30 (hors vacances scolaires) à
la mairie de Royat - 46, boulevard
Barrieu - Sur rendez-vous au
06 89 22 33 31 michel.pinet@
conciliateurdejustice.fr
Mission locale
permanences assurées par Isabelle
Faure à la Maison des Beaumontois,
jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme
Marilyne Baud, les mardis après-
midi et mercredis matin à la Maison
des Beaumontois, uniquement sur
rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Edito	p. 3
Sécurité	p. 4
Travaux	p. 5
Extension	p. 6
Vie de la commune	p. 8
Environnement	p. 9
Petite enfance	p. 10
CCAS	p. 12
Agglomération	p. 13
Vie culturelle	p. 14
Voix des groupes	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 8 août, Mayron Dorkeld
Le 10 août, Noé Bertrand
Le 16 août, Alexis Sabatier
Le 18 août, Adam Dechainé
Le 23 août, Adèle Boukambou Pambou
Le 24 août, Mila Chevalier Ame
Le 26 août, Edouard Berthe
Le 1^{er} septembre, Malo Vialatte
Le 3 septembre, Khloé Saysana
Le 7 septembre, Andrew Talon
Le 8 septembre, Axel Savignac
Le 11 septembre, Charlie Deloche
Le 25 septembre, Julien Cabailot
Le 27 septembre, Sophia Alaoui
Le 27 septembre, Nolann Mané
Le 2 octobre, Noah Langlais
Le 9 octobre, Doni Jetulahu
Le 10 octobre, Célia Grelat
Le 16 octobre, Jules Bessonnat
Le 21 octobre, Agathe Vazeille Bathiard
Le 26 octobre, Flamme Bruneteau

DÉCÈS

Le 9 août, Agnès Delesalle,
veuve de Franz Thibaut
Le 15 août, Yvonne Hermet,
épouse de Maurice Besse
Le 20 août, Irène Chroniez,
veuve de Fernand Pigeon
Le 20 août, Jacqueline Chevalier,
épouse de Alexis Phélinas
Le 21 août, Roger Sabatier,
veuf de Jacqueline Toutain
Le 29 août, Geneviève Barthelot,
épouse de Guy Demerson
Le 10 septembre, Marthe Coste,
veuve de Fernand Coste
Le 11 septembre, Liliane Poumelle
Le 18 septembre, Josette Chapon,
veuve de Aimé Rolly

Le 21 septembre, Annie Mégemont,
épouse de Paul Wallet
Le 23 septembre, Alexandra Madeleine,
épouse de Xavier Manicom
Le 27 septembre, Sylvain Coerchon,
époux de Nicole Durif
Le 28 septembre, Marie Fonty,
veuve de Jean Aubailly
Le 4 octobre, Henri Lévêque,
époux de Madeleine Donnat
Le 4 octobre, Albert Borderon,
veuf de Marie-Louise Carrosse
Le 11 octobre, Nicole Beaulaton
Le 11 octobre, Martine Larue
Le 12 octobre, Jean Andrieu,
époux de Martine Bordes
Le 16 octobre, Geneviève Beigoul
Le 17 octobre, Gabrielle Bernard,
veuve de Maurice Amblard
Le 20 octobre, Marc Manuby,
époux de Edith Urlande

MARIAGES

Le 14 août Elodie Soule et David
Bouchet
Le 14 août, Marie Debiton et Thierry
Donnat
Le 21 août, Sandrine Reversat et
Rémi Grandille
Le 29 août, Mariia Bardina et Clé-
ment Bourcheix
Le 5 septembre, Julie Nangeroni et
Oussama Khaya
Le 5 septembre, Alison De Araujo et
Maxime Fayard
Le 26 septembre, Pauline Hezard et
Alain Marcati
Le 26 septembre, Elodie Goncalves
et Alexandre Berkani

édito



SÉRÉNITÉ, RESPONSABILITÉ ET DÉTERMINATION

J'ai pour habitude de rester très modéré dans mes propos en rédigeant le texte du traditionnel éditorial. Je ne vais pas y déroger, pour au moins deux raisons : la première parce que je m'adresse à tous les Beaumontois et c'est bien là mon rôle et le sens de mes responsabilités, la seconde, parce que j'essaie d'informer objectivement et cela ne peut que faire contraste avec certains écrits qui n'honorent pas le dialogue républicain en caricaturant la vérité, en contestant les décisions prises démocratiquement en conseil municipal ou en véhiculant des attaques personnelles et collectives qui ne sont pas recevables.

Aujourd'hui, la ville de Beaumont est conduite avec sérénité, responsabilité et détermination. Toute l'équipe municipale est mobilisée avec tout le personnel municipal pour s'investir sur le terrain, dans une proximité quotidienne avec les citoyens.

Vous avez pu sans doute constater que Beaumont tient toute sa place et compte vraiment dans le concert des villes qui réfléchissent aux évolutions de Clermont Communauté, pour œuvrer à la construction d'une mutualisation équilibrée avec de futurs transferts de compétences et ceci sans « sacrifier » un vrai service public de proximité et sans perdre son identité.

L'époque est aux préparations budgétaires 2016, dans un contexte toujours très contraint et qui le sera encore plus

l'an prochain avec hélas toujours des baisses drastiques de dotations de l'Etat aux collectivités. Nous veillons évidemment à ce que les services publics municipaux ne subissent pas d'altération de leurs actions et restent performants. Vous pourrez lire par ailleurs, les importants travaux d'équipements et d'investissement réalisés dans tous les différents secteurs de la ville.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous inscrirons notre démarche d'illuminations dans le cadre de la proclamation de l'ONU de 2015 comme « année internationale de la lumière », dans les quartiers mais aussi sur le bâtiment emblématique de l'Hôtel de Ville. Ceci sans perdre de vue les techniques innovantes, la préservation de l'environnement et la limitation des coûts de fonctionnement.

J'aurai dès le début de la prochaine année, l'occasion de vous présenter tous les projets 2016 de l'équipe municipale, notamment en matière d'urbanisme, de logement social et d'aménagement du territoire.

Vous constatez tous les jours que notre ville bouge, change et évolue favorablement, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour poursuivre ainsi le mandat que vous nous avez confié.

Bien à vous,

Alain DUMEIL

Suite à deux démissions, le conseil municipal accueille deux nouveaux élus, il forme le groupe Front de gauche avec Christine Thomas.

L'ensemble des membres du conseil municipal souhaite la bienvenue à ces deux nouveaux élus.



François Nourisson



François Ulrich

SÉCURITÉ

VOUS AVEZ DIT VIDÉOPROTECTION



Assurer la sécurité des personnes et des biens est sans doute une des premières attentes de chacune et chacun d'entre nous. Ce doit également être une priorité pour toute collectivité responsable.

S'il n'existe pas de solution miracle dans ce domaine, il n'est aujourd'hui plus contestable que les dispositifs vidéo de surveillance et de protection se sont imposés comme des outils majeurs dans la prévention et l'aide à la résolution de nombreuses affaires.

Très largement utilisés ces dispositifs modernes trouvent aujourd'hui leur place dans de

nombreuses villes dans le cadre de moyens simples, adaptés et parfaitement encadrés sur le plan législatif pour permettre une utilisation efficace dans le respect des libertés individuelles.

Forts de ce constat et dans le sillage de nos engagements, nous avons pris la décision de sécuriser le périmètre Hôtel de Ville, Salle des Fêtes et Square Bopfingen avec un dispositif de vidéoprotection.

Mais au fait, de quoi parle-t-on ?

La vidéoprotection qui est le système choisi pour notre com-

mune, consiste en un enregistrement d'images en continu, sans visualisation en direct, sur des secteurs du domaine public couvert par des caméras. Les espaces privés sont exclus du champ des caméras et ne sont pas filmés. L'utilisation des enregistrements n'est possible qu'à la demande des autorités judiciaires. Les enregistrements sont conservés sur une durée maximale d'un mois.

Le législateur a été très attentif au respect de la vie privée, plusieurs textes du code civil et de la sécurité intérieure encadrent l'utilisation de ces dispositifs. En plus, pour Beaumont nous avons décidé la mise en place d'une Charte Ethique qui sera



présentée au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et soumise au Conseil Municipal.

Le périmètre d'implantation des caméras a été validé avec le référent sûreté de la Police Nationale. Un dossier complet a été instruit par les services de la mairie et vos élus, il a ensuite été transmis en Préfecture pour analyse, puis présenté à une commission départementale présidée par un magistrat, avant de faire l'objet d'une validation finale prononcée par Monsieur le Préfet.

Vos élus seront très attentifs, dans le cadre d'une évaluation précise, aux apports de ce nouvel outil dans leurs actions pour renforcer la sécurité

de notre ville. Nous pourrions ainsi décider en toute objectivité de la pertinence de déployer ce dispositif dans d'autres secteurs de la commune où subsistent des problèmes

de sécurité. Nous sommes convaincus que la lutte contre la délinquance requiert un ensemble de moyens dans lesquels la vidéoprotection doit trouver toute sa place sans

pour autant prendre celle des autres dispositifs, dont notamment l'indispensable présence sur le terrain de notre Police Municipale.

TRAVAUX

OPÉRATION COCON 63

En novembre 2014, le conseil municipal de Beaumont avait voté l'isolation des combles perdus sur certains équipements communaux, à savoir le Centre Associatif Beaumontois, la cantine Jean Zay, la maternelle et l'élémentaire Jean Zay et les écoles du Masage 1 et 2, soit une surface de combles à isoler de 1980 m². Après la phase d'études et la préparation des locaux concernés, l'opération a été réalisée durant les vacances scolaires de la Toussaint. Une épaisseur de 32

centimètres de laine de roche a été projetée dans les combles. Cette isolation a une double action puisqu'elle vise à réaliser des économies notables en termes de chauffage mais elle apportera également un confort en cas de fortes chaleurs estivales. Elle a été réalisée en partenariat avec Conseil Départemental et la société Total. Le coût de l'opération pour la commune s'élève à 35 696 € HT. Le retour sur investissement donné est inférieur à 2 ans.



AMÉNAGEMENT AU CIMETIÈRE

Notre cimetière était équipé de sanitaires vétustes. Désormais, de nouvelles toilettes ont été implantées aux côtés de l'ancien bâtiment, équipées de sanitaires modernes et hygiéniques, totalement carrelées intérieurement pour un entretien

facilité. A l'occasion de ces travaux, une rampe d'accessibilité a été installée rendant l'équipement totalement adapté pour les personnes à mobilité réduite.

RÉHABILITATION DE LA CANTINE JEAN ZAY

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'importants travaux ont été réalisés dans les locaux du restaurant scolaire Jean Zay, assurés en grande partie par les agents municipaux. L'objectif de ces travaux était d'améliorer les conditions de travail du personnel des cantines en leur fournissant du matériel moderne, plus fonctionnel pour la confection des repas, d'obtenir un gain de productivité et également de rationaliser les circuits en évitant le croisement « du propre et du sale ». Ainsi, la commune a fait l'acquisition d'un lave batterie destiné

au nettoyage des gros ustensiles afin d'éviter le lavage manuel très pénible. Un four mixte chaud et vapeur électrique a été installé ainsi qu'un fourneau à gaz, équipé d'un meuble support en inox. Enfin, des tables de travail, également en inox, ont complété ces équipements. Avant de pouvoir installer ce nouveau matériel, il a fallu procéder à la réfection des sols (carrelage, joints...), adapter les alimentations électriques et gaz, poser de nouveaux compteurs plus puissants. Une armoire chaude a par ailleurs été installée à la cantine du Masage. Coût de l'opération : 36 370 € TTC



AGRANDISSEMENT

EXTENSION DE L'HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE

Depuis l'été 2015, les entreprises ont investi les abords de l'Hôpital Privé La Châtaigneraie pour un chantier d'une durée de 18 mois ; L'occasion de revenir sur le projet en cours et de rappeler l'importance de cet établissement.

Hôpital Privé La Châtaigneraie



Projet d'extension

L'Hôpital Privé La Châtaigneraie est l'un des 81 établissements du nouveau groupe résultant de la fusion des groupes Védici et Vitalia, annoncée le 2 novembre 2015 et qui donne naissance au n°2 de la santé en France.

A l'échelle de l'agglomération clermontoise, quelques chiffres, permettent de mesurer l'importance de l'Hôpital Privé La Châtaigneraie:

Cet établissement comprend sur une surface bâtie de 24 000 m², 291 lits et places et enregistre une moyenne annuelle de 35 000 entrées dont 60% en ambulatoire.

Elle constitue un pôle d'attractivité dont l'importance s'étend au-delà de Beaumont puisqu'elle emploie environ 450 salariés et que la maternité enregistre plus de 2 000 naissances par an.

Enfin, elle est en pointe en

termes d'innovations technologiques et de matériel médical puisqu'elle dispose d'un scanner, d'un IRM ostéo-articulaire (depuis début 2015) et d'un robot chirurgical qui vient en appui sur des opérations délicates notamment en cancérologie.

La création d'un pôle ambulatoire de 60 places

C'est d'ailleurs dans ce processus permanent de modernisa-

tion que s'inscrit le nouveau projet de l'Hôpital Privé. En effet, celui-ci prend son origine et sa source dans le contexte de fort développement des interventions chirurgicales en mode ambulatoire, c'est à dire sans nuitées. Ce développement étant à la fois le résultat d'une tendance nationale et d'une demande des autorités de tutelle, il est aussi rendu possible par le développement des techniques chirurgicales.

Le projet de l'Hôpital Privé

consiste donc, en la création d'un pôle ambulatoire, c'est-à-dire un bâtiment adapté à une hospitalisation de courte durée. Ce projet, d'un coût total de l'ordre de 15 millions d'euros, comprend trois volets :

- Extension du bloc opératoire (10 salles d'opérations) dans le prolongement de celui existant au rez-de-chaussée haut, perpendiculairement au bâtiment actuel sous la forme d'un bâtiment « pont ».

- Création d'une zone d'hébergement ambulatoire de 60 places, sur l'emplacement du parc de stationnement existant au rez de chaussée bas, parallèlement à la rue de la Châtaigneraie, avec un nouvel accès pour le public.

- Création de stationnement en souterrain et en terrasse (en aérien) de la zone d'hébergement.

Cette nouvelle unité d'une superficie de 3 000 m², permettra de poursuivre en mode ambulatoire, les interventions dans tous les domaines que propose Hôpital Privé La Châtaigneraie : chirurgie de la main, maxillo-faciale, digestive, O.R.L., orthopédie, gastro-entérologie, urologie etc. Il est à noter que l'ancien bloc ambulatoire sera dédié à la chirurgie ophtalmologique.

Un soin particulier apporté à l'insertion dans l'environnement

L'Hôpital Privé et la commune

travaillent de concert afin de limiter les nuisances pour les riverains et favoriser l'intégration du bâtiment dans l'environnement. Sur le premier point une réunion a eu lieu en mairie avec les riverains. Sur le second point, un soin particulier est apporté pour minimiser l'impact du bâtiment en proximité des zones pavillonnaires et de l'Espace Naturel Sensible du bois de la Châtaigneraie :

- Le volume de la partie hébergement au rez-de-chaussée sera fragmenté offrant plusieurs pans de façades successifs. Ce traitement suggère une échelle plus petite et permet de réduire le contraste volumétrique avec les maisons alentours.

- Sur la façade Est, des maté-

riaux de couleurs contrastées seront appliqués alternativement en petites surfaces pour dynamiser la façade mais aussi pour adoucir l'aspect massif du bâtiment existant.

- Des plantations seront disposées sur les acrotères des toitures terrasses et un talus fleuri sera réalisé le long de la rue de la Châtaigneraie pour s'adapter au terrain naturel.

- Sur l'ensemble du bâtiment d'extension, les matériaux utilisés auront des tonalités discrètes.

La mise en service de ce nouveau pôle ambulatoire est prévue pour fin 2016 – début 2017.

RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

Des oublis ou erreurs se sont glissés dans le répertoire des professionnels du guide pratique diffusé début septembre. Nous prions les intéressés de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Architectes et agréés en architecture
ARCHIDISTEC
10, rue Beau de Rochas
04 73 28 01 01

Ingénierie, bureaux d'études
Société DISTEC
10, rue Beau de Rochas
04 73 28 01 01

Garage automobile
GARAGE
BEAUMONT AUTOMOBILE
104, rue Nationale
04 73 27 76 57
beaumont.automobiles@cgsi.eu

Mésothérapie
BERAUD WALTER
Marie-Charline
24, rue de la Résistance
04 73 27 75 59

NOUVEAUX PROFESSIONNELS
Construction de maisons individuelles ossature bois
Constructions Espinasse
1000, route de Romagnat
04 73 26 42 42

Menuiserie extérieure
Fermeture confort
1000, route de Romagnat
04 73 23 12 12

Institut de Beauté
Ma Parenthèse Institut
11, rue de l'Hôtel de Ville
04 73 91 88 53

ÉVÉNEMENT

MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël se tiendra comme chaque année à la salle des fêtes, le dernier samedi du mois

de novembre. Ainsi, **le samedi 28 novembre, de 10 h à 18 h**, de nombreux stands seront à disposition des visiteurs afin de

leur proposer des créations artisanales en tout genre (bijoux, objets décoratifs...), ainsi que des produits alimentaires.

Comme chaque année, plusieurs associations locales, ainsi que le collège Molière participent à ce marché.



La classe d'allemand du collège Molière

MARCHÉ

FAIRE SON MARCHÉ À BEAUMONT

Pour les amateurs de marchés, rappelés que deux rendez-vous par semaine de 7 h à 12 h sont proposés à Beaumont. **Le jeudi matin**, place du Parc, vous trouverez plusieurs stands : boucherie, fromagerie-crèmerie, pains viennoiseries et depuis peu fruits et légumes.

Le samedi matin, c'est sur la place Bopfingen devant l'Hôtel de Ville que plusieurs étals vous attendent : poissonnerie, boucherie, fruits et légumes, poulets rôtis, légumes directs du producteur, fromagerie, viennoiseries, fromages de chèvres et ventes au panier.



PLAN DE GESTION

BOIS DE LA CHÂTAIGNERAIE

Depuis février 2011, la commune de Beaumont, suite à la labellisation du bois de la Châtaigneraie en Espace Naturel Sensible d'initiative locale, s'est engagée à poursuivre des actions de maîtrise foncière, à protéger le site et à élaborer un plan de gestion quinquennal.

Le premier plan de gestion a été confié le 22 janvier 2014 à l'Office National des Forêts.

Le présent plan concerne principalement le lieu dit de Lavaux dans la présence de nombreux habitats tels que des boisements mélangés comprenant de vieux châtaigniers, des zones ouvertes composées de pelouses pionnières, d'éboulis mobiles et de fourrés abritant des espèces remarquables. Il constitue un maillon d'une trame verte identifiée à l'échelle de l'agglomération. L'ENS est un outil pédagogique de sensibilisation du public sur les espaces naturels de proximité.

Le comité consultatif réuni le 3 juin 2015 a permis de présenter le plan de gestion et de rappeler les principaux objectifs à court et long terme de celui-ci.

Ce plan de gestion proposé pour validation au comité de labellisation et de suivi du Conseil Départemental le 8 septembre 2015 a été approuvé à l'unanimité. Les actions s'y référant pourront être subventionnées à hauteur de 20% par le Conseil Départemental. Ce plan est prévisionnel pour les 5 ans à venir. Les actions à mener portent sur différents enjeux :

- Améliorer les connaissances du site :
 - ✓ inventaire naturaliste
 - ✓ étude pédologique
 - ✓ étude historique
- Ouverture au public :
 - ✓ sécurisation : gestion de la



- population arborée
 - ✓ élaboration d'un plan de circulation sur site (accessibilité PMR sur une partie basse du site)
 - ✓ signalétique entrée et accès
 - ✓ jonction avec Chemin Vert
- animation du site et sensibilisation tout public

- gestion de l'habitat : zone d'intérêt patrimonial
- Le coût total des actions à réaliser est estimé à 150 800 € TTC sur 5 ans. A terme, une évaluation sera faite pour juger des résultats obtenus et définir la suite à donner.



ACCUEIL

STRUCTURES MUNICIPALES

Les structures d'accueil du jeune enfant à Beaumont sont au nombre de 3 : la crèche familiale, le multi accueil du Masage et le multi accueil de la Mourette. Elles accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Quelques heures de temps en temps ou un travail à temps partiel ?

Si vous souhaitez faire garder votre enfant quelques heures dans la journée pour vous permettre de faire des démarches, de faire vos courses, aller chez le coiffeur, reprendre le sport ou simplement vous reposer : le multi accueil du Masage, petite structure collective située dans le quartier de Bois Beaumont près du magasin LIDL, vous permet de réserver d'une semaine sur l'autre certains créneaux ho-

raires le matin ou l'après-midi. Il faut pour cela contacter directement la directrice ou vous rendre sur place.

Permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 15h30 au 04.73.27.29.59. Si vous travaillez il faut procéder à une préinscription : parlez-en avec la directrice. Différentes activités seront proposées à votre enfant selon son âge : motricité, pâte à sel, chants, comptines, jeux de construction... et un espace privilégié à destination des bébés. Il sera accueilli par du personnel diplômé qui sera à votre écoute. Le prix calculé sur la base d'une heure sera fonction de vos ressources et de la composition de la famille.



Vous travaillez à temps plein ou temps partiel ?

La crèche familiale regroupe 9 assistantes maternelles employées par la Ville de Beaumont. Elles gardent les enfants à leur domicile et bénéficient d'un encadrement par une directrice-puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants, directrice adjointe. Le multi accueil de la Mourette est une petite crèche collective située derrière la halle des sports de la Mourette près du Tremplin.

Vous devez faire une préinscription auprès de la direction enfance et vie scolaire au 04.73.15.15.91. Trois commissions par an permettent d'attribuer des places en fonction des disponibilités. Du personnel diplômé prendra en charge

votre enfant sous la responsabilité de la directrice. Concernant le multi accueil de la Mourette, quelques places, pour de la garde ponctuelle peuvent être demandées à la directrice.

Permanence les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 15h30 au 04.73.39.98.54 mais il est préférable de vous adresser au multi accueil du Masage en première intention.

Un relais d'assistantes maternelles (contact : 04.73.15.15.92) et un lieu d'accueil parents-enfants, Mapajou, (ouvert les vendredi de 15h à 17h) complètent les dispositifs existants dépendant de la commune. Ces deux lieux se trouvent à la Maison des Beaumontois.

ANIMATION

BALADE CONTÉE

Dans le cadre du dispositif Bamin Bouquine mené depuis 2014 sur la commune de Beaumont, des professionnelles de la petite enfance et de la bibliothèque René- Guy Cadou, ont proposé une balade contée le mardi 15 septembre.

Destinée aux tout-petits jusqu'à 5 ans accompagnés de leur maman, cette balade a débuté au parc du Bray pour se poursuivre le long du chemin vert en direction du Parc Debussy.

Au fil des endroits choisis, ici un filet d'eau, là une cabane, un mur, un jardin, une forêt... les histoires se sont égrenées, les



chansons et les comptines envolées pour le plus grand plaisir

des oreilles et des yeux.

Catherine, Laurence et Camille

se sont lancées dans cette aventure de lecture à deux ou trois voix derrière un pupitre, suite à deux journées de formation en mars 2015, avec Acteurs, Pupitres et Cie.

Cette autre façon de conter les histoires permet une mise en voix et en images ludiques des albums.

Le décor naturel des lieux, agrémenté par-ci par-là de petites confections personnelles (chouette, chenille, loup...) et de quelques instruments de musique ont contribué à ravir petits et grands qui se sont laissés emporter au gré des histoires.



CCAS

RESTER ACTIF EN VIEILLISSANT



lieu, d'autres l'ont découvert, mais tous l'ont visité avec beaucoup de plaisir.

Le jeudi 15 octobre, dans la bonne humeur s'est déroulé un concours de belote et de scrabble. Les commerçants de la Commune se sont associés à cette manifestation en remettant divers lots, cadeaux qui ont été redistribués à tous les participants. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par le CCAS.

Enfin pour clore cette semaine, il a été proposé un thé-dansant animé très agréablement par l'orchestre Jean-Claude Henry. Entre chansons, danses, et petits fours, le temps a passé très vite et a permis de constater la vitalité de nos aînés.

Cette Semaine Bleue permet de rappeler que les Seniors ont un rôle important à jouer dans notre société, et rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Le CCAS a mis en place divers ateliers qui fonctionnent tout au long de l'année en direction des plus de 60 ans.

Mais, comme c'est désormais une tradition bien ancrée à

Beaumont, le CCAS s'est associé à la « Semaine Bleue Nationale » consacrée aux Séniors qui se déroule chaque année la 3^{ème} semaine du mois d'octobre en organisant diverses manifestations susceptibles d'attirer différents publics.

Le mardi 13 octobre, un groupe a décidé de partir pour l'Aventure MICHELIN. La visite guidée de cette exposition à la fois thématique et chronologique dédiée au Groupe MICHELIN a été particulièrement appréciée. Certains connaissaient déjà le

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, le CCAS s'associe à la Banque Alimentaire d'Auvergne à l'occasion de la collecte nationale de denrées non périssables qui se déroulera les 27 et 28 novembre.

Sur BEAUMONT, des bénévoles seront mandatés pour recevoir vos dons uniquement le SAMEDI 28 NOVEMBRE de l'ouverture à la fermeture des magasins suivants SIMPLY MARKET Mairie, CARREFOUR

MARKET et LIDL en partenariat avec les commerçants. A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous remercions, par avance, de faire preuve de solidarité envers les plus démunis.



AGGLOMÉRATION

DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE, C'EST REPARTI !



Cette année, la ville de Beaumont souhaite s'engager aux côtés de Clermont Communauté dans le défi éco-responsable « familles à énergie positive », dont l'un des objectifs majeurs est de maîtriser sa consommation énergétique, donc de réduire sa facture.

Au-delà des enjeux environnementaux et économiques, par son caractère ludique et convivial, ce défi permet de créer du lien social en fédérant toutes les bonnes volontés.

Vous êtes partants pour relever le défi du 1^{er} décembre 2015 au 31 avril 2016 ?

C'est simple !
Montez ou rejoignez une équipe : vous serez accompagné d'un capitaine. **Faites le pari de faire 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent.**

Réalisez le défi dans votre logement avec ceux qui habitent avec vous !

Peu importe d'où vous partez, l'essentiel est de progresser !

À vous de jouer !

Inscrivez-vous seul ou avec vos voisins, amis, collègues sur le site www.familles-a-energie-positive.fr, ou contactez-nous !

Consultez et utilisez les différents outils mis à votre disposition (guide, site internet, etc.)

Échangez entre vous et participez aux événements organi-



sés pendant le défi. **Relevez vos consommations d'énergie et d'eau...** et admirez vos progrès.

Vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus d'informations ?

Pour en savoir plus avant le lancement, mi-novembre, la ville de Beaumont organise une réunion d'informations pratiques avec la participation de la chargée de mission Plan Climat de Clermont

Communauté le **mardi 17 novembre à 20 h** à la salle Apolline de la Maison des Beaumontois.

Des flyers et le guide des éco-gestes sont disponibles en Mairie et à la Maison des Beaumontois.

Renseignements complémentaires à :

Clermont Communauté
64 - 66 avenue de l'Union Soviétique BP231

63007 Clermont-Ferrand Cedex 1
Ouverture de 8h à 17h30

Contact

Violaine Magne
Tél. : 06 46 75 29 33
04 73 98 34 35
faep@agglo-clermont.fr

PEINTURES
**EXPOSITION
SERGE HENRY LUPANO**

DU LUNDI 23 NOVEMBRE AU SAMEDI 12 DECEMBRE 2015
Vernissage le **Mardi 24 NOVEMBRE 2015 à 18H30**
Ouverture au public du **lundi au vendredi de 9h à 19h**
et **samedi de 9h à 12h. Entrée libre.**

Maison des Beaumontois



Artiste peintre aquarelliste, de retour en Auvergne en 2012 après une carrière riche en région parisienne, Serge-Henry Lupano n'interrompt pas ses activités et poursuit son travail pour lequel il se voit distingué par le prix Camille Vigouroux de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Il exposera une série d'aquarelles sur Beaumont.

THEATRE

**"LE VOYAGE" PAR LA COMPAGNIE
LACHE PAS LA RAMPE**

VENREDI 11 DÉCEMBRE 2015 A 20H30. Entrée libre.
Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois
Informations et réservations au 04.73.15.15.90

Créée au théâtre des Champs Élysées il y a une vingtaine d'années, cette pièce raconte le voyage d'un père et son fils vers Dachau où le père a été déporté 50 ans plus tôt. Le père est veuf depuis quelques mois. Il raconte volontiers son passé, égrène les souvenirs au fil des kilomètres : la guerre, la déportation, les allemands... Le voyage, c'est lui qui l'a voulu. Le fils conduit, il écoute son père, un peu distrait parfois. Ces histoires, il les a entendues mille fois. Mais aujourd'hui, le père a l'occasion de dire ce qui n'a pas été dit en 50 ans. Beaucoup plus qu'une pièce sur la guerre et la déportation, Gérald Aubert nous propose l'ouverture au dialogue entre un père et son fils : 50 ans sans réussir à communiquer pour finir par s'apercevoir qu'on ne sait rien de l'histoire familiale et qu'on n'est peut-être pas celui qu'on croit. Les dialogues sont intenses, parfois drôles, parfois violents, mais surtout emprunts d'humanité et de tendresse. Ils montrent qu'il faut du



temps pour se connaître et se comprendre, même au sein d'une même famille. La jeune troupe clermontoise "Lâche pas la Rampe" a présenté 5 pièces depuis sa création en 2010 : « Chambre 108 » de Gérald Aubert (déjà), « Mange ta main » de Jean-Claude Grumberg, « Sur un air de Tango » d'Isabelle de Toledo et « Le Voyage ». Depuis avril 2015, elle présente également une adaptation de 45 minutes du drame du québécois Michel Tremblay « A toi pour toujours, ta Marie-Lou », avant de se tourner vers une pièce plus ludique pour 2016.

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique sur le site internet de la ville de Beaumont : www.beaumont63.fr.

SPECTACLE DE NOËL

**LE NOEL DE SAPERLIPOPETTE
PAR LA COMPAGNIE LEZARTS VIVANTS**

SAMEDI 19 DECEMBRE 2015 A 10H

Salle des Fêtes de Beaumont

Entrée libre, réservée aux enfants de Beaumont

Attention, les places étant limitées, nous vous conseillons de réserver au 04.73.15.15.90



L'HISTOIRE : Alors que le Père Noël s'apprête à fabriquer les derniers cadeaux commandés, un drôle de lutin dérobe 3 lettres d'enfants. Sans ces 3 lettres, le Père Noël ne peut pas fabriquer les cadeaux tant espérés ! Avec l'aide des enfants présents dans la salle, Saperlipopette, le magicien super chouette mène l'enquête. Les empreintes du voleur le conduisent dans un monde fantastique... Un monde où la vie rime avec musique, où la musique rythme la vie ! Saperlipopette et les enfants devront user de magie et de malice pour convaincre ce peuple de leur rendre les 3 lettres. Espérons qu'ils y parviennent pour que perdure l'esprit de Noël !

La municipalité est heureuse d'offrir ce spectacle de fin d'année aux enfants de Beaumont âgés de 3 à 12 ans.

LE NOEL DE SAPERLIPOPETTE est un spectacle de théâtre audiovisuel pour petits et grands. Rythmé de tours de magie, de

chansons et d'effets audiovisuels, ce conte vous plonge dans la magie et la féerie de Noël.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC SCOLAIRE

**L'INSPECTEUR TOUTOU
PAR LA COMPAGNIE
NEMETUM THEATRE**

LUNDI 11 JANVIER 2016

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois



Le service Culture de Beaumont programme en direction des deux groupes scolaires de Beaumont, deux représentations de la pièce « L'inspecteur TOUTOU ».

ron rouge, la marâtre cherche Blanche-Neige, le prince cherche la Belle au bois dormant, la fée cherche sa baguette... L'inspecteur Toutou mène l'enquête en utilisant son miroir magique qui dit toujours la vérité. Mais toute vérité est-elle bonne à dire ?



L'HISTOIRE : Le loup cherche le petit chape-

Le tremplin
Musiques actuelles - Beaumont
OCT > DEC 2015

Exposition photo Laurie Roche

01/10 **Baltimore** + Over

03/10 **Rivherside / TDB**

13/10 **Nevraska** + Brabalan + Herscher + Format

23/10 **Boca Loca** + guest

30/10 **Celkilt + Wazoo**

05/11 **Leopoldine** + Gemma

14/11 **Ac/dçu**

19/11 **La Reine Mab** + Un Orage

27/11 **Aquafunk** + L'épicerie

03/12 **Blackstone Orchestra** + Jazz Club Clermontois - Jam Session

16/12 **After Work In a Progress Tact** showcase

4, Esplanade de Russi - 63110 Beaumont
04 73 88 18 88 / tremplin@beaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôlé, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

PRÉPARER L'AVENIR

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

- Alain Dumeil
- Jean-Paul Cuzin
- Aline Faye
- Didier Caron
- Marie-Anne Meunier
- Damien Martin
- Josiane Bohatier
- André Jammot
- Josette Mignot
- Jean-Pierre Cogneras
- Jean-Marie Gory
- Josiane Marion
- Francis Gaumy
- Francis Chatellin
- Chantal Susanna
- Michel Preau
- Agustina Montjotin
- Stéphane Isnard
- Muriel Verdelle
- Nathalie Besse
- Alexandre Trinoli
- Delphine Menard
- Alix Hirlemann
- Géraldine Cournol
- François Nourisson

C'est un exercice traditionnel pour toutes les collectivités qui doivent à chaque fin d'année préparer le budget de l'année à venir.

Notre commune ne fait pas exception à cette règle ; vos élus et les services de la mairie sont mobilisés pour préparer cette étape importante qui préfigure les actions qui seront engagées en 2016.

Si le contexte est largement connu, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques points structurants qui doivent être pris en compte.

Tout d'abord le désengagement de l'état. Pour la deuxième année consécutive le gouvernement de gauche va, après une baisse de 220 000 euros en 2015, poursuivre sur cette base et contraindre encore un peu plus nos possibilités d'actions. Le choix se résumant entre une augmentation des impôts locaux ou une diminution des prestations et investissements. Ensuite, les impacts de l'évo-

lution de l'organisation de Clermont Communauté qui ouvre largement la voie de la mutualisation et qui aura des conséquences sur nos propres organisations et modes de fonctionnement.

Fort de ce constat, vos élus restent fidèles aux engagements qu'ils ont pris et maintiennent les priorités que nous vous avons présentées. Ainsi les actions engagées pour améliorer la sécurité, le cadre de vie et l'attractivité de Beaumont seront maintenues.

Les premières réalisations sont aujourd'hui visibles et les nombreux retours de satisfaction que nous enregistrons nous confortent dans notre volonté de poursuivre ces actions.

La nécessaire sécurisation des zones Grand-Champ Hôtel de Ville et Place du Parc Champ-clos sera poursuivie.

L'aménagement de la zone Hôtel de Ville, permettant la mise en valeur de notre mairie.

La construction de logements

sociaux dans un souci de qualité et d'esthétique et dans le respect des exigences légales sera réalisée sans dénaturer notre commune par la création de petites structures parfaitement intégrées dans le tissu urbain.

Nous poursuivons également la mise à niveau de notre réseau d'éclairage public qui, tout en rénovant nos installations permettra à terme des économies d'énergie dont les premiers retours sont déjà perceptibles ; le tout dans le respect de l'environnement.

Nous savons que ces exemples focalisent les critiques de nos opposants. Est-ce une posture parce qu'il faut bien critiquer quand on est dans l'opposition ? Est-ce le regret de ne pas avoir conduit ces actions ? Nous laissons à chacun le soin de se positionner.

Toujours est-il que nous sommes fiers de ces réalisations et que cela sera notre moteur pour poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie pour les années à venir.

LIBERTE- EGALITE-FRATERNITE

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

Belle devise de notre République héritée de la révolution française. Il faudrait y ajouter DEMOCRATIE en français et en grec - δημοκρατία - pour nous rappeler le lien qui nous unit au peuple grec que l'Europe, du grec ευρωπη, voudrait mettre à genoux. Pour nous rappeler que la démocratie n'a de sens que si les élus consultent leurs concitoyens sur

leurs projets. Ainsi la tarification des services périscolaires ou les aménagements de l'hôtel de ville comme leur coût n'ont pas été mis en débat. Ainsi le passage de Clermont Co en Communauté Urbaine sera voté par les conseils municipaux des 21 communes de l'agglomération, pas par ses habitants. Nous pourrions ainsi évoquer

tous les niveaux de la réforme territoriale. Ce processus vise à confisquer la démocratie en concentrant les pouvoirs. Notre devise part en éclats et la démocratie avec. Mêlons nous de ce qui nous regarde, exigeons des débats, des référendums, l'usage de la Démocratie.

atelierfdg63@gmail.com

DES DÉCISIONS INACCEPTABLES !

GROUPE DE L'OPPOSITION
Beaumont ville du bien vivre et des solidarités

- François Saint-André
- Hervé Mantelet
- Marie-Christine Leymarie
- Sébastien Mostefa
- Gaël Drillon

Le Conseil Municipal du 15 octobre dernier s'est déroulé dans un climat extrêmement tendu et les pratiques du maire se sont à nouveau révélées : une gestion autoritaire, des décisions prises contre l'intérêt général, des dépenses inconsidérées et l'absence de projets.

Une gestion autoritaire sans concertation : Non seulement l'opposition de gauche est méprisée, mais les propres colistiers du maire ne semblent pas informés ou associés aux décisions prises. Et que dire de nos concitoyens qui ne sont jamais impliqués dans les choix des orientations proposées.

Des décisions contre l'intérêt général : des décisions sont prises contre l'intérêt de notre collectivité : vente d'une partie d'un terrain appartenant à la ville de Beaumont dans le quartier de La Mourette au profit d'un particulier, alors qu'il s'agit

d'une des dernières réserves foncières pouvant accueillir facilement un projet d'ampleur pour notre commune ; d'autres décisions vont à l'encontre de toute éthique : présence d'élus ou de personnels municipaux placés à la tête d'associations recevant des subventions ou des attributions de locaux.

Des dépenses inconsidérées : 34.000 euros pour mettre la lumière sur l'hôtel de ville la nuit, en plus de l'éclairage public urbain ! 85.000 euros pour remplacer la fontaine de la place du Parc sur le parvis de l'hôtel de ville ! 33.000 euros pour mettre des caméras autour de l'hôtel de ville, réputé (?) pour sa (très) grande insécurité ! Ce sont des dizaines de milliers d'euros dilapidés alors que dans le même temps on fait payer les familles à travers le « forfait périscolaire ».

Une gestion à court terme et sans vision pour l'avenir : le maire affirme clairement son

refus de projets pour l'avenir de Beaumont : ainsi, après le rejet de l'écoquartier en Cœur de Ville, il fait des déclarations « assassines » contre le Plan Local d'Urbanisme (pourtant document légal et obligatoire pour une ville) et même contre le Programme Local de l'Habitat de l'agglomération. Dans le même temps, les investissements indispensables en matière d'eau et d'assainissement sont remis à plus tard (en 2016 ? à suivre ...) alors que les beaumontois alimentent par leur contribution le financement de ces postes.

Plus que jamais il est nécessaire de s'informer en toute objectivité sur la gestion municipale actuelle, de ne pas baisser les bras et de se regrouper pour s'opposer à des orientations néfastes pour les Beaumontois et pour notre commune.

www.idees-beaumont.org

VISER DES ÉCONOMIES ET CONTINUER LES GABEGIES FINANCIÈRES... QUELLE LOGIQUE ?

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Hier la majorité décide de rendre payantes les Activités Périscolaires, de diminuer l'éclairage de nos quartiers, de ne pas renouveler les contrats

d'agents pour des vacataires... Aujourd'hui décision est prise d'une vision, d'une « identité nocturne » de l'Hôtel de Ville et de caméras pour la surveillance...

Contribuables, je vous laisse juges de cette logique !

psbeaumont63@gmail.com

l'agenda des associations

NOVEMBRE

JEUDI 19 NOVEMBRE

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Authezat. Départ à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

de Corent. Départ à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

REPAS (apéritif-entrée-plat-fromage-dessert et café-15€) organisé par l'association A Tout Cœur à 12 h à la salle des fêtes. Stand Téléthon (toute la journée pendant le marché de Noël)



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Aulhat. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

4^{EME} BOURSE AUX JOUETS organisée par le Comité d'Animation.

JEUDI 26 NOVEMBRE

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Puy



DIMANCHE 29 NOVEMBRE

SUPER LOTO (Thème : Détente, Loisirs et Evasion) pour se faire plaisir ou faire plaisir organisé par l'Association A Tout Cœur à la salle des fêtes à 14 h 30

DÉCEMBRE

JEUDI 3 DÉCEMBRE

CYCLE LE GAUFFRAGE de 14h à 17h dans le cadre des cycles de gravure encadrés par Hélène Hibou, à l'atelier Formes et Couleurs. Renseignements/

réservation : 0681360778, www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Montcel. Départ à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

TÉLÉTHON

VENDREDI 4
ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Organisé par l'association A Tout Cœur en partenariat avec de nombreuses associations beaumontaises

PROGRAMME

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

-**CONCERT** de l'école de musique à 19 h à la salle Anna Marly Maison des Beaumontois (entrée libre, urne Téléthon)

-**TOURNOI DE FOOT EN SALLE** à 19 h 30 au COSEC (entrée libre, urne Téléthon)

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

-**COURSE À PIED** de 5 kilomètres au fil de l'Artière à 9 h 30 sur le Chemin Vert. Départ du bassin d'orage, au rond-point du Pourliat. Engagement : 5 € (- de 18 ans et étudiants : 3 €) et entre 10h30 et 12h : Tournicoti Tournicotin pour le Téléthon - Engagement : Enfants = 1€ - Adultes = 2€

Quelque soit le nombre de tours. Ce prix est à titre indicatif. - Tout public. Vous vous engagez à faire 1, 2...5 tours en courant, en marchant, en roulant... en poussette.
-**CONCOURS DE BELOTE** à 14 h à la salle Galipote
-**THEATRE** « Ma femme s'appelle Maurice » à 18 h à la salle Anna Marly - Maison des Beaumontois

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Ravel. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

JEUDI 10 DÉCEMBRE

CYCLE LE GAUFFRAGE de 14h à 17h dans le cadre des cycles de gravure encadrés par Hélène Hibou, à l'atelier Formes et Couleurs. Renseignements/ réservation : 0681360778, www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Pont du Château (De Machal à Corbel). Départ à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

STAGE DE LINOGRAPHIE encadré par Hélène Hibou, de 10h à 17h à l'atelier Formes Couleurs, 0681360778, www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

JEUDI 17 DÉCEMBRE

PETITE RANDONNEE organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Beaumont. Départ à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

RANDONNEE ORGANISEE par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Cournon. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

JANVIER

JEUDIS 7 ET 14 JANVIER

de 14h à 17h : cycle de gravure avec Hélène Hibou à

l'atelier Formes et Couleurs, 0681360778, www.formesetcouleurs63.fr/formesetcouleurs63@gmail.com



elle
"C'EST IMPORTANT DE SE SENTIR BIEN
DANS SON LOGEMENT."

EN PLUS, À BEAUMONT, TOUT EST À PORTÉE DE MAIN,
LES COMMERCES, L'ÉCOLE, LES LOISIRS...
BREF ÇA ROULE !

LOGIDÔME,

L'HABITAT SELON VOS BESOINS
WWW.LOGIDOME.COM



HALTE AUX CHATS ERRANTS

Un chat vit chez son propriétaire, il a le statut d'animal de compagnie. S'il se retrouve à la rue sans identification, il devient un animal errant ainsi que sa progéniture. Avec l'aide des associations, et

notamment « Chats des Rues », les sites de colonisations sont référencés et les animaux dénombrés. Nourris, identifiés, soignés puis stérilisés. Il est alors remis sur un site auprès d'un nourricier

ou d'une nourricière. Il devient chat libre (art 211.27). Ne participez pas à la multiplication des chats sans maître. Faites identifier et stériliser votre animal, mâle ou femelle, dès l'âge de 6 mois. C'est une

obligation réglementaire, c'est votre responsabilité. Nous pouvons vous y aider, contactez-nous !
Police-municipale@beaumont63.fr »

Arum Fleurs & Déco
4, avenue du Mont Dore - 63110 BEAUMONT
Tél. : 04 73 27 05 48
Commander par ☎ et payer par ☎ • Livraison sur toute la France

Agenda

NOVEMBRE

! MARDI 17 NOVEMBRE

Réunion d'informations pratiques concernant le défi « familles à énergie positive » animée par la chargée de mission Plan Climat Clermont-Communauté, salle Apolline - Maison des Beaumontois, à 20 h.

! MERCREDI 18 NOVEMBRE

Atelier carnets de voyage avec Eric Tournaire (tout public dès 12 ans) à 16 h 30 à la Bibliothèque René-Guy-Cadou. Eric Tournaire est un illustrateur aux multiples facettes : il peint, dessine, illustre pour la jeunesse et l'humour. C'est en tant que carnetiste qu'il se présentera à vous pour vous initier à l'art du dessin du carnet de voyage. Cet atelier découverte vous est proposé en partenariat avec l'association « Il Faut Aller Voir », afin de prolonger le 16^{ème} rendez-vous du Carnet de Voyage (du 13 au 15 novembre 2015). Sur inscription 04 73 98 35 67.

! JEUDI 19 NOVEMBRE

Concert La Reine Mab + Un Orage au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 4€.

! SAMEDI 21 NOVEMBRE

Stage d'initiation afro tonic tout public par Chryce c-Fit, de 17 h à 19 h, à la salle des fêtes, organisé par le groupe maternelle Jean Zay, entrée 5 €. La recette de cette soi-

rée est destinée à aider les enfants de la classe de moyenne section de l'école maternelle Jean Zay à partir en classe de découverte « percussions et danse africaine ».

! DU LUNDI 23 NOVEMBRE AU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015

Exposition de peintures de Serge-Henry Lupano à la Maison des Beaumontois. Vernissage le mardi 24 novembre à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

! VENDREDI 27 NOVEMBRE

Concert Aquafunk + L'épicerie, au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 4€.

! VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE

Collecte de la banque alimentaire

! SAMEDI 28 NOVEMBRE

Marché de Noël à la salle des fêtes de 9 h 30 à 18 h.

DÉCEMBRE

! MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Lectures histoires allemandes pour public familial dès 4 ans, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 16 h 00. Le comité de jumelage Beaumont-Bopfingen, en partenariat avec les bibliothécaires, vous propose une immersion dans la culture allemande. Autour du thème de Noël, venez découvrir une sélection d'albums et vous initier aux sonorités de la langue allemande.

! JEUDI 3 DÉCEMBRE

Concert Blackstone Orchestra + Jazz Club Clermontois-Jam session au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 8€.

! DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

1^{er} tour des élections régionales. Bureaux de vote ouverts de 8 h à 18 h.

! VENDREDI 11 DÉCEMBRE

Pièce de théâtre « Le voyage » par la compagnie « Lâche pas la rampe », à 20 h 30 salle Anna Marly - Maison des Beaumontois. Informations et réservations au 04 73 15 15 90. Entrée libre.

! SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Atelier origami/kirigami spécial Noël pour tout public à partir de 8 ans à la Bibliothèque René-Guy-Cadou de 10 h à 12 h.

Le kirigami est un art japonais qui associe pliage et découpage pour créer des cartes, des décors en relief. L'origami quant à lui consiste à plier du papier pour lui donner des formes d'animaux et de personnages. Venez vous initier à cet art autour du thème de Noël en coupant, pliant du papier pour le faire vivre. Vos créations vous permettront de décorer vos intérieurs pour les fêtes et envoyer des cartes de vœux faites maison ! Sur inscription 04 73 98 35 67.

! DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

2^{ème} tour des élections régionales. Bureaux de vote ouverts de 8 h à 18 h.

! LUNDI 14 DÉCEMBRE

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la mairie à 20 h.

! MERCREDI 16 DÉCEMBRE

After/Work in a Progress Tact en showcase au Tremplin à partir de 18 h. Entrée libre

! SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël offert par la municipalité aux enfants de Beaumont (3 à 12 ans) « Le Noël de saperlipopette » par la compagnie Léz' Arts Vivants à 10 h à la salle des fêtes. Entrée libre. Attention, nombre de places limité, n'hésitez pas à réserver au 04 73 15 15 90.

! DU SAMEDI 19 DÉCEMBRE AU LUNDI 4 JANVIER 2015

Vacances scolaires de Noël

! LUNDI 11 JANVIER

Spectacle jeune public scolaire « l'inspecteur Toutou » par la compagnie Nemetum Théâtre, pour les élèves des groupes scolaires Jean Zay et du Massage.

